

Annexe 2 – Demande sur la base de la formation continue

Demande en vue de l'acquisition de la qualité de Partenaire spécialiste MINERGIE® sur la base de la formation continue MINERGIE®

Les partenaires spécialistes de Minergie sont des bureaux d'études, des cabinets d'architecte ou encore des entrepreneurs de la construction ayant tous à leur actif la réalisation d'au moins deux immeubles certifiés Minergie ou ayant suivi intégralement des programmes de formation continue de partenaires spécialistes.

Vous êtes invité/e à utiliser le présent formulaire si vous souhaitez solliciter l'agrément en qualité de Partenaire spécialiste Minergie sur la base de la formation continue.

1. Choisir la catégorie à laquelle vous appartenez (utiliser pour chaque catégorie un formulaire distinct)

Conception – planification	Construction
<input type="checkbox"/> Architecture <input type="checkbox"/> Conception en énergie <input type="checkbox"/> Planification MCR	<input type="checkbox"/> Enveloppe en bois <input type="checkbox"/> Enveloppe en crépi <input type="checkbox"/> Enveloppe en métal/verre/plaques <input type="checkbox"/> Toiture <input type="checkbox"/> Portes et fenêtres
<input type="checkbox"/> Conception des installations d'éclairage	<input type="checkbox"/> Installateur électricien (éclairage)
<input type="checkbox"/> Conception des installations de chauffage	<input type="checkbox"/> Installateur en chauffage
<input type="checkbox"/> Conception des installations sanitaires	<input type="checkbox"/> Installateur sanitaire
<input type="checkbox"/> Conception en aération de l'habitat	<input type="checkbox"/> Installateur aération pour l'habitat
<input type="checkbox"/> Hygiène ventilation/climatisation	<input type="checkbox"/> Fumiste/ constructeurs de poêles
<input type="checkbox"/> domotique	<input type="checkbox"/> Constructeurs de cuisines
	<input type="checkbox"/> Hygiène aération de l'habitat <input type="checkbox"/> Hygiène ventilation/climatisation
	<input type="checkbox"/> domotique

2. Formations suivies pour obtenir le titre de Partenaire spécialiste MINERGIE®

(Joindre les copies des attestations de formation)

Intitulé de la formation

Lieu

Dates

3. Coûts

Cotisation annuelle pour le partenariat professionnel
CHF 300.-

Cotisation facultative annuelle pour le lien actif
CHF 200.-

4. Coordonnées personnelles

Entreprise	Téléphone
Prénom	Télécopie
Nom	Courriel per- sonnel
Rue	Courriel d'entreprise
NPA, localité	Page Web (pour le lien actif)

- Oui, je souhaite disposer d'un lien du site www.minergie.ch vers mon site Web
- Je suis d'accord pour que mes nom et adresse figurent sur le site Web de Minergie et dans l'ensemble des listes de membres.

Lieu,
date :

Signature :

Je certifie par cette signature que les données ci-dessus sont exactes et que j'ai pris connaissance des dispositions du règlement pour Partenaire spécialiste.

➔ Envoyer l'inscription par poste ou par courriel à :

MINERGIE® Agence Suisse romande
Rue des Pêcheurs 8D / Centre St-Roch
1400 Yverdon-les-Bains
Tel. 026 309 20 95
Fax 026 309 20 98
romandie@minergie.ch
www.minergie.ch